

Proposition de développement d'un standard volailles pour l'Europe

1) Situation actuelle

- Nous avons un "Standard pour l'Europe" auquel nous sommes déjà habitués et qui possède une bonne structure. Désavantage: tous les deux ans de nombreux compléments et des modifications.
Obligatoire en D, A, CH et Lux, de plus standard de référence pour les expositions européennes.
 - Lors du sondage, à Berne, nous avons remarqué que presque tous les pays sont intéressés par un véritable standard européen qui servirait aussi de standard officiel pour leurs races nationales. Cela implique que, si l'on exige que son propre standard soit accepté partout, on devra également accepter celui des autres.
 - On a maintenant des possibilités au niveau numérique qui n'existaient pas jadis. Aucun travail ne se perd et on peut toujours retravailler avec des fichiers déjà existants. Autrefois, il fallait toujours recommencer à zéro, ce qui n'était pas évident pour un travail aussi colossal.
 - Le standard ne doit pas nécessairement être imprimé complètement, mais il peut exister sous forme numérique, un "standard européen virtuel".
 - La CES-V fonctionne très bien actuellement et la collaboration et les échanges internationaux n'ont jamais été pareils.
- ⇒ Conclusion: le climat est actuellement favorable pour lancer ce travail.

2) Idée de base

- Le standard BDRG reste le "Standard pour l'Europe" mais devient lentement le "Standard européen".
- La structure, l'ordre, etc. demeurent ceux du standard BDRG.
- Les standards EE acceptés par la CES-V sont imprimés avec le logo EE en haut de page. Ces standards avec logo sont contraignants pour tous les pays participants. Si une race est nouvellement admise, ce descriptif est repris (évent. après traduction, mais rien n'est modifié). Si elle est déjà reconnue, le standard national est changé à la première occasion.
- Tout le travail est coordonné par la CES-V, mais toujours en accord avec les commissions du standard concernées.

3) Elaboration en différentes phases

- Le travail se déroule en différentes phases et selon les priorités
- Première priorité, par ex. toutes les races européennes pour lesquelles il n'y a pas encore de standard en allemand.
- Suivent ensuite toutes les races où il n'y a pas de grandes différences d'un pays à l'autre.
- Les races avec des objets de discussion, par ex. où il y a plusieurs directions dans l'élevage, viendront ensuite seulement. Dans l'intervalle nous aurons tellement avancé que la motivation sera très grande pour faire le dernier pas. Cela facilitera aussi nos discussions.
- Le but est que le travail soit terminé d'ici à l'Exposition européenne de Leipzig en 2021.

4) Modus operandi

- Tous les standards sont transmis et examinés par la CES-V. La CES-V les adopte ou fait des propositions d'améliorations, d'éclaircissements ou de compléments. Ces propositions retournent à la commission du standard du pays d'origine (pour les races internationales, la CES-V tranche elle-même). Cette commission accepte ou fait des contre-propositions. Ce n'est que lorsqu'un texte acceptable a été trouvé par les deux commissions (CES-V et pays d'origine) que le standard est admis comme standard EE.
- Tous les textes sont rédigés en allemand et traduits en français. S'il y a des discussions relatives à la traduction, c'est la version allemande qui fait foi. Une copie numérique est conservée: toujours en allemand et en français et dans la langue nationale.
- Les pays d'origine ne peuvent pas modifier eux-mêmes le standard européen. Ils proposent les modifications à la CES-V et la décision de changer est prise en commun.

5) Obligations

- Tous les pays membres reçoivent la possibilité de collaborer à ce projet et non seulement dans leur propre intérêt (propres standards). Ceux qui collaborent s'engagent à introduire dès que possible les standards EE dans leurs pays, si la race y est reconnue, dans un délai maximal de 5 ans (les petits pays n'ont pas toujours la possibilité d'imprimer régulièrement des modifications du standard). Il serait peut-être préférable de signer un contrat.
- Les pays qui ne collaborent pas à ce projet ne peuvent pas fournir des membres à la CES-V.

6) Réflexions finales

- Ce projet est géant et exige un grand engagement des membres de la CES-V, de la BZA et des commissions nationales du standard.
- La CES-V comporte maintenant quelques membres âgés possédant une expérience inestimable, mais qui, en raison de leur âge, ne pourront plus être actifs durant de nombreuses années au sein de la CES-V (nous espérons le contraire!). C'est pourquoi, il serait bien de commencer dès que possible et de pouvoir utiliser cette expérience à 100%.
- Les clubs spéciaux allemands devront accepter que leur race est élevée par de nombreux passionnés en Europe et qu'il est justifié que les décisions finales soient prises par un team de spécialistes internationaux, en collaboration avec des teams de spécialistes nationaux.

Pour la Commission du Standard
Urs Lochmann